



Compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 décembre, à dix-huit heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Jean-Pierre ASTRUCH, Maire.

Présents : Jean-Pierre ASTRUCH Michèle ARAGO Jean PALAU Jean-Claude BALAGUER Claire BEAUDOIN Mathieu WOERNER Laura COURIVAUD

Absents : Michel SALVETAT Sandrine PONS

Secrétaire de séance : Béatrice GARCIA.

Délibérations

Approbation du PV de la séance du 19 Octobre 2023

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du procès-verbal de la précédente séance.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

1. Délibération désignation d'un correspondant incendie et secours

Le conseil Municipal propose avec l'accord de l'intéressé, de nommer Mr Mathieu WOERNER

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

2. Délibération le train jaune est une solution de transport durable face au défi du changement climatique

Mr DEMELIN a pris la présidence du comité d'usagers de la ligne.
Le conseil municipal adopte la délibération

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Délibération convention et tarif secours sur piste

Les tarifs sont différents selon le site : Pistes de la quillane en alpin ou pistes de ski nordique de la Llose.
Le conseil municipal adopte les tarifs proposés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Délibération décision modificative Charges à caractère général (Budget principal)

Après présentation des montants ainsi que des lignes d'articles à modifier, le conseil municipal adopte la décision modificative.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. Délibération attribution des subventions aux associations.

- Club de rando des Hauts cantons 100€

- Associations des artistes Llagonnais 200€
- Ski club capcir haut conflent 100€
- Ecole de musique Capcir Haut-Conflent 100€
- Llagoun'fêt 2000€
- Chien d'avalanche 100€
- ADMR 1900€

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. Délibération instaurant le régime d'astreintes

Après présentation des dates et des raisons instaurant le régime d'astreinte, le conseil municipal approuve.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Délibération forfaits neiges catalanes « enfants du territoire »

Ceci concerne les élèves du primaire. 50€/enfant (3 à 11ans)
Les enfants pourront skier gratuitement, les mairies financeront les frais

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Délibération forfaits neiges catalanes « jeunes du territoire »

Jeune entre 12 et 13 ans, 150€/enfants.
Idem que pour les primaire, financement mairie.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Délibération Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire

La commune propose une participation mensuelle équivalente à 30€, à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une mutuelle labélisée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Délibération instaurant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le conseil se demande si la prime concerne le brut ou le TTC car le cout serait double pour la commune.
Le comité social territorial demande une délibération avec des montants précis.
Le conseil est prêt à étudier cette attribution de prime mais souhaite avoir plus d'informations et souhaite en discuter avec les employés communaux.
La décision est reportée ultérieurement.

11. Délibération Autorisation de signature d'un contrat de location saisonnière

Après présentation du contrat, le conseil municipal l'approuve.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Questions Diverses

1. Gestion de la cellule de crise en cas de rupture du barrage ou débordement.

Propositions :

- Installer une sirène dans le village.
- Acheter une cantine pour stocker des matelas (à acheter aussi) et des couvertures de survie.
- Achat d'un porte-voix et prévoir de sonner les cloches
- Point de rassemblement la salle des fêtes

2. Courrier Mr DELANNAY

Il a des problèmes d'évacuation des eaux pluviales et un arbre dangereux sur la parcelle voisine.

Difficultés pour dévier le ruisseau, nécessité de contacter le propriétaire du terrain en amont.

Envisager de curer le canal plusieurs fois par an.

Etudier aussi la construction d'un bassin qui servirait de réservoir d'eau avec le trop plein du château d'eau.

(Possibilité d'avoir des subventions de l'Europe)

Contacter le bureau d'étude qui travaille sur le schéma directeur et leur demander leur avis.

3. Retour de l'avocat sur le courrier adressé à Mr TORRENT

C'est en cour de traitement

4. Stock de ski de fond taille maternelle.

En visager de la donner à l'association Pyrénées Catalanes Nordiques. Une délibération sera prise.

Séance levée à 20h10